



Test Aisance Aquatique ou Savoir Nager

1. Comment retrouver le document ?

Si votre enfant a suivi un cycle natation à l'école (généralement entre le CP et le CM2), le test a de grandes chances d'avoir été validé en CM2 **« Savoir Nager »**.

- **Sur l'espace parents** <https://educonnect.education.gouv.fr>

Connectez-vous sur le portail scolaire de votre enfant. Le diplôme est très souvent téléchargeable dans l'onglet "**Livret Scolaire**" (LSU) ou dans les documents de fin d'année. Si besoin, activez votre compte.

- **Contactez l'école immédiatement** : Si vous ne trouvez rien en ligne, adressez une demande au directeur/directrice de l'école par écrit dans le carnet ou par email, un duplicata pourra vous être délivré.

2. Si le test n'est pas validé : comment faire en piscine ?

Si l'école ne peut pas vous fournir le document ou que le cycle n'a pas été validé, vous pouvez passer le test **très facilement et en quelques minutes** dans n'importe quelle piscine municipale.

Téléphonez à la piscine la plus proche de chez vous, afin de savoir s'il est nécessaire de prendre rendez-vous avec un maître-nageur pour un "**Pass Nautique**" ou un "**test d'aisance aquatique pour centre de loisirs**". Certaines piscines l'organisent le mercredi après-midi, d'autres sur RDV.

Le jour du test.

Prenez les affaires de bain de votre enfant et **la pièce d'identité** ou livret de famille. Le maître-nageur en a besoin pour inscrire le nom officiel sur l'attestation.

Le passage du test : Durée : 5 minutes.

Le test est rapide. Votre enfant devra simplement prouver qu'il n'a pas peur de l'eau en réalisant un petit parcours simple : sauter dans l'eau, faire l'étoile de mer sur le dos (5 secondes), flotter à la verticale (5 secondes), nager 20 mètres sur le ventre et passer sous une ligne d'eau.

L'attestation est délivrée immédiatement et gratuitement. (Exemple en PJ)

Le maître-nageur signe et tamponne le diplôme officiel directement sur le bord du bassin. **Le test en lui-même est gratuit**, vous n'aurez généralement à payer que le prix d'une entrée classique à la piscine pour votre enfant (et pour vous si vous l'accompagnez dans l'eau).